

CONSEIL MUNICIPAL – 03 SEPTEMBRE 2014–

L'an deux mille quatorze, le 03 septembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Jean-Louis ECHAVIDRE, maire.

Date de la convocation : 28 août 2014

Présents : Mmes et MM. Marie ALLIER, Touria BAROUX, Jean-Michel BILLOT, Nicolas BONNEAU, Philippe BRIDONNEAU, Sébastien CARRIERE, Jacques CHARRIE, Laurence DELETRE, Jean-Louis ECHAVIDRE, Patrice HAUG, Vivien LAGARDE, Dominique LOUZON et Myriam SALVY.

Pouvoirs : Jacques GAMBELIN à Jacques CHARRIE

Excusée : Françoise FABIE

Secrétaire de séance : Vivien LAGARDE

Ordre du jour :

- **Approbation du compte-rendu du conseil du 20/06/14 et signature du feuillet de clôture,**
- **Présentation du Projet de Plan de Sauvegarde Communal : échéancier et débat,**
- **Présentation des projets d'aménagement de l'aire de loisirs et débat,**
- **Présentation des projets d'animation et synthèse des remontées,**
- **Point budgétaire,**
- **Décision Modificative : réorganisation du chapitre 65 sans nouvelles dépenses,**
- **Confirmation des délégations aux Commissions intercommunales SICOVAL,**
- **Information rentrée scolaire,**
- **Congrès des Maires / Salon des collectivités,**
- **Questions diverses**

Approbation du compte-rendu du conseil du 20 juin

Le compte rendu du conseil municipal du 20 juin est approuvé à l'unanimité et le feuillet de clôture est signé par les membres du conseil présents.

Présentation du Projet de Plan de Sauvegarde Communal

Nicolas Bonneau et Philippe Bridonneau sont chargés de l'élaboration du Plan de Sauvegarde Communal. A ce titre, ils ont déjà assisté à des réunions organisées par la Préfecture pour aider les communes dans cette élaboration et présentent ce soir leur travail. Toutes les communes doivent rédiger un Plan Communal de Sauvegarde (dont la diffusion est restreinte) dont le but est de définir une organisation des services et moyens communaux en cas de risque majeur. Ce PCS inclut un Document d'Information Communal des Risques Majeurs (DICRIM) qui définit les risques majeurs et les consignes et qui est destiné à être diffusé le plus largement possible.

N. Bonneau s'occupe plus précisément de l'élaboration du PCS et Ph. Bridonneau du DICRIM.

Ces 2 documents doivent être approuvés par le conseil municipal et déposés en Préfecture fin 2014. Messieurs Bonneau et Bridonneau feront part de l'état d'avancement lors des prochaines réunions. Il est demandé aux membres du conseil de faire remonter d'éventuels oublis.

Présentation des projets d'aménagement de l'aire de loisirs et débat

Patrice Haug a consulté plusieurs entreprises pour l'aménagement de la zone située sous le terrain de tennis.

Trois d'entre elles ont fait des propositions chiffrées en différenciant trois zones :

- Une aire « petite enfance » clôturée qui comprend des jeux pour enfants, des bancs, des tables de pique-nique : les tarifs varient de 20 681 € HT à 27 757 € et 28 382 €.

- Une aire « multi-sport » de 12 mètres sur 24 avec gazon : tarifs de 33 538 € à 42 616 € et 46 526 €.
- Une aire « skate-Park » : tarifs de 15 948 € pour une base sans option à 16 311 € et 27 347 €.

L'aménagement de cette zone sera étudiée plus précisément après la rencontre avec la conseillère générale qui doit clarifier les règles d'attribution des subventions et en fonction des remontées de l'enquête « animation ».

Présentation des projets d'animation et synthèse des remontées

Monsieur Louzon présente les résultats du sondage sur l'animation qui a été réalisé au printemps auprès de tous les Rebigois dans le but de renforcer et organiser les activités. 122 foyers ont répondu à l'enquête qui a été très appréciée. Les élus et membres du Foyer Rural ont reçu un accueil chaleureux.

Activités les plus plébiscitées :

- Concerts : 80
- Théâtre : 76
- Pâtisserie : 38 (+ 23 « peut-être »)
- Loisirs créatifs : 21 (+14 « peut-être »)
- Jeux de société : 21 (+11 « peut-être »)
- Course à pied : 23 (+ 9 « peut-être »)
- Dessins / peinture (adultes) : 12 (+13 « peut-être »)

Parmi les demandes majoritaires, on trouve également les repas de quartier, les activités de groupe et une pièce aménagée pour les jeunes.

Pour permettre de répondre à ces attentes, Monsieur Louzon propose de transformer un peu la salle polyvalente. Quelques aménagements devraient la rendre plus fonctionnelle pour des spectacles de théâtre, des concerts ou les cours de pâtisserie :

- faire une petite scène de 4 mètres x 6 (4 modules de 3 x 2 mètres amovibles)
- installer des rideaux
- équiper la salle de projecteurs fixés sur une poutelle

Monsieur Louzon a fait faire des devis pour les matériaux correspondants, pour un total de 3 200 € TTC (métal et bois pour la scène, rideaux & œillets, 3 projecteurs et table de mixage).

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité le principe d'aménager la salle avec une scène modulaire, des rideaux anti feux et des projecteurs, sous réserve de refaire une étude pour la scène.

Point budgétaire

Un document sur l'état des dépenses du budget est distribué à chaque conseiller. Aucune anomalie n'est à noter.

Décision Modificative

Conformément à la délibération n°30-03-2014-2 prise lors de la réunion d'installation du conseil et du vote des indemnités, il y a lieu de voter une décision modificative de virement de crédits pour le chapitre 65, sans modification de la somme globale :

Désignation	Diminution de crédits ouverts	Augmentation de crédits ouverts
D 6531		12 500.00 €
D 6533		300.00 €
D 6553	5 500.00 €	
D6554	2 000.00 €	
D6558	7 900.00 €	
D 6574		2 600.00 €
TOTAL	15 400.00 €	15 400.00 €

Après délibération, le conseil municipal vote à l'unanimité cette décision modificative

Confirmation des délégations aux commissions intercommunales Sicoval

Chaque conseiller s'est positionné comme délégué pour les commissions Sicoval.

Françoise FABIE actuellement absente, se positionnera dès son retour.

Un tableau récapitulatif des membres des commissions est distribué à chaque conseiller.

COMMISSIONS	Titulaire	Suppléant
Animation économique	Jacques GAMBELIN	Philippe BRIDONNEAU
Transports et déplacements	Myriam SALVY	Dominique LOUZON
Politique de l'Eau	Jacques CHARRIE	Jean-Michel BILLOT
Finances et marchés	Marie ALLIER	Jacques CHARRIE
Aménagement et Urbanisme	Jacques GAMBELIN	Philippe BRIDONNEAU
Travaux et espaces verts	Sébastien CARRIERE	Patrice HAUG
Collecte, Traitement et Valorisation des déchets	Nicolas BONNEAU	Jacques CHARRIE
Environnement et transition écologique	Patrice HAUG	Vivien LAGARDE
Cohésion Sociale /Petite enfance	Touria BAROUX	
Cohésion Sociale /Jeunesse		
Cohésion Sociale /Emploi	Dominique LOUZON	
Cohésion Sociale /Habitat		
Cohésion Sociale /Enfance		
Cohésion Sociale /Jeunes adultes	Laurence DELETRE	
Cohésion Sociale / Personnes en perte d'autonomie	Laurence DELETRE	Philippe BRIDONNEAU

Information rentrée scolaire

Le bus scolaire qui amène les enfants de Rebigue à l'école de Péchabou doit à partir de cette rentrée aller chercher des enfants de Péchabou, ce qui allonge le temps de trajet. Des ajustements doivent avoir lieu dans les prochains jours.

Congrès des Maires / salon des collectivités

Le congrès des Maires et le salon des collectivités auront lieu à Paris les 25-26 et 27 novembre.

Monsieur Echavidre propose d'octroyer à trois conseillers volontaires une indemnité de 250 € pour un adjoint et 450 € pour un conseiller municipal.

Ces derniers doivent se faire connaître auprès de M. Echavidre rapidement.

Questions diverses

→ Présentation des diverses études réalisées pour l'aménagement du quartier Ladurantie : Jacques Charrié et Jacques Gambelin ont reçu des lotisseurs qui ont fait des propositions chiffrées pour lotir ce terrain.

Les propositions vont de 310 000 € à 500 000 € pour viabiliser entre 10 et 12 lots selon les études.

Des maîtres d'ouvrage doivent également être reçus pour voir si c'est plus intéressant pour la commune.

Monsieur Echavidre rappelle que le legs ayant été estimé à 700 000 €, les propositions inférieures à 400 000 € seront refusées puisque la maison a été vendue 300 000 €.

Les conseillers sont invités à réfléchir aux propositions qui ont été présentées ce soir.

→ Informations diverses :

Monsieur Echavidre informe l'ensemble du conseil que Mme Pruvot, conseillère générale du canton de Castanet viendra en mairie le 1^{er} octobre à 18h00 rencontrer le nouveau conseil municipal.

De même, M. Bendjebbar, responsable du secteur routier de Villefranche viendra en mairie le 8 octobre à 17h00 pour rencontrer les conseillers qui le souhaitent et plus particulièrement ceux en charge des routes.

Zone dangereuse chemin de Rouzaud :

Des remarques sont faites sur des points routiers plus ou moins dangereux mais des interventions ont déjà été réalisées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50.